

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA
SAVOIE

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 13
Présents : 10
Votants : 11
Pouvoirs : 1

Pour 08
Contre /
Abstention 3

Date de convocation :
05/07/2023
Date d'affichage :
20/07/2023

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois,
Le dix juillet,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Guillaume VILLIBORD, Maire.

Etaient présents :

Mesdames Céline COMBAZ, Céline CROSSMAN, Maryse FAVRE et Stéphanie NOZ.

Messieurs Stéphane BLUM, Jean-Pierre GIACHINO, Romain GIACHINO, François POCCARD-MARION, Benoit RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD.

Absents-Excusés :

Madame Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS (pouvoir à G. VILLIBORD),
Messieurs Thierry ARSAC, Bernard PRAIZELIN

Monsieur Romain GIACHINO a été élu secrétaire de séance.

Délibération N°2023/07/058 : Création d'un poste non permanent d'adjoint d'animation territorial à TNC pour le service de restauration scolaire et le service périscolaire pour l'année scolaire 2023/2024

Au vu des besoins du service, il est proposé de créer un poste pour assurer le service scolaire, et notamment l'accompagnement cantine et la garderie périscolaire du soir, comme suit :

- Accompagnement cantine les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30
- Garderie périscolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h30

Un poste restauration scolaire et service périscolaire :

Grade : Adjoint d'animation territorial

Temps de travail : 16 heures hebdomadaires lissées sur la durée du contrat

Contrat à durée déterminée : du 04/09/2023 au 05/07/2024

Le Maire sollicite donc le Conseil Municipal aux fins de l'autoriser à ouvrir ce poste pour le service scolaire.

Après exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** l'exposé du Maire ;
- **DECIDE** de créer le poste dans les conditions précitées ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder au recrutement et à signer le contrat correspondant ;
- **ASSURE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

AINSI FAIT ET DELIBERE AU JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pour Copie Conforme :
Le Maire,
Guillaume VILLIBORD

